INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

LIVRES ET OUVRAGES PUBLIÉS DANS OPUS



1 PRÉPARATION DU MANUSCRIT

1.1 AUTEUR(S) ET AUTRICE(S)

Les **noms/prénoms** des directrices et directeurs d'ouvrage, autrices et auteurs seront indiqués avec leurs **identifiants ORCID** (peuvent être créés sur https://orcid.org/).

Les **rattachements institutionnels** seront indiqués en tenant compte des consignes de l'établissement (pour l'université Paris Cité : https://u-paris.fr/charte-des-signatures-de-publications-scientifiques-universite-de-paris/).

Les **identifiants ROR** des structures de rattachement seront précisés (https://ror.org/).

1.2 FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE PAR UNE AGENCE (si applicable)

Préciser :

- financeur
- nom du programme
- nom du projet financé
- numéro/référence de financement

1.3 RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS DES CHAPITRES

Indépendamment de la langue du manuscrit, les titres des chapitres, leurs résumés ainsi que leurs mots-clés sont à fournir dans la langue de l'ouvrage / du chapitre ainsi qu'en anglais.

Certains de ces éléments peuvent ne pas apparaître dans la version finale publiée : ils sont cependant nécessaires au référencement de l'ouvrage.

1.3.1 Résumé

Des résumés sont à fournir pour l'ouvrage dans son ensemble, ainsi que pour les chapitres séparément.

Chaque résumé comprendra 150 à 250 mots. Il reprendra de façon systématique et synthétique le texte, et permettra la compréhension du travail sans lecture du chapitre entier.

Le résumé doit fournir le contexte ou l'historique du travail et indiquer son objectif, les procédures de base, les principaux résultats et les principales conclusions. Les autrices et auteurs doivent veiller à ce qu'il reflète fidèlement le contenu de l'ouvrage/du chapitre.

1.3.2 Mots-clés

Des mots-clés sont à fournir **pour l'ouvrage dans son ensemble**, ainsi que **pour les chapitres** séparément.

Un maximum de cinq mots-clés doit être indiqué. Ils doivent être spécifiques afin de permettre de retrouver l'ouvrage après sa publication. Les termes généraux sont à éviter, de même que les termes trop spécifiques.

1.4 CONSIGNES GÉNÉRALES DE RÉDACTION DU TEXTE

1.4.1 Niveaux de titres

La numérotation internationale sera utilisée pour numéroter les sections et les sous-sections, avec au maximum 3 niveaux (1.; 1.1.; 1.1.1.).

1.4.2 Abréviations et symboles

N'utilisez que des abréviations standard. Évitez les abréviations dans le titre du manuscrit.

L'abréviation en toutes lettres suivie de l'abréviation entre parenthèses doit être utilisée lors de la première mention, sauf si l'abréviation est une unité de mesure standard.

Pour les médicaments, lors de la première citation dans le texte, on associera toujours la dénomination commune internationale (DCI) et, si nécessaire, le nom de la spécialité entre parenthèses. Par la suite, seule la DCI sera utilisée.

Les abréviations qui apparaissent plus d'une fois sont acceptées. Elles doivent être énumérées dans une **section « Abréviations et symboles »** préliminaire.

1.4.3 Chiffres et unités de mesure

Le système métrique international doit être utilisé. Les symboles et les unités doivent être conformes aux nomenclatures internationales.

Les mesures de longueur, de hauteur, de poids et de volume doivent être exprimées en unités métriques (mètre, kilogramme ou litre) ou en leurs multiples décimaux.

Les températures doivent être exprimées en degrés Celsius. La pression artérielle doit être exprimée en millimètres de mercure.

Dans une phrase, les chiffres de zéro à dix sont écrits en toutes lettres, sauf s'ils sont suivis d'une unité de mesure abrégée. Les chiffres au début d'une phrase sont écrits en toutes lettres. Les décimales sont précédées d'une virgule dans les textes français.

1.4.4 Liens hypertexte

Les liens hypertexte devront être indiqués de la façon suivante :

« L'expérience a été réalisée dans le laboratoire EDA de la faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'université Paris Cité (https://eda.u-paris.fr/)...»

1.4.5 Stylage

L'emploi d'attributs de stylage — gras, italiques, guillemets...- sera réduit au strict nécessaire à la compréhension du manuscrit, dans le respect des règles typographiques.

1.4.6 Écriture inclusive

Les articles devront être rédigés en langage épicène. Il est recommandé que les ressources associées le soient également. L'écriture inclusive mise en œuvre à l'aide de points médians est à proscrire car incompatible avec les normes d'accessibilité.

1.4.7 Citations

Les citations empruntées seront, à l'intérieur d'un paragraphe, identifiées à l'aide de guillemets.

Les citations longues pourront être présentées sous la forme d'un bloc de texte.

Les autrices et auteurs devront indiquer systématiquement s'ils réutilisent un texte ou un contenu précédemment publié par eux-mêmes ou par des tiers.

1.5 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les autrices et auteurs doivent citer en référence toutes les sources pertinentes.

Le nombre de références citées ne doit pas être inférieur à 20 par chapitre.

Toutes les sources citées dans l'ouvrage doivent être répertoriées dans la section des références, et vice versa.

Il conviendra de vérifier que toutes les citations sont correctement reportées à la fin du manuscrit, sans doublon; et que toutes les références présentes en fin de manuscrit, sont appelées dans le texte.

1.5.1 Appels de références numériques

Les entrées dans la bibliographie seront numérotées, en faisant en sorte de les appeler dans le texte par ordre de numérotation croissant.

1.5.2 Appels de références au format auteur-date

Dans la bibliographie, les références seront classées par ordre alphabétique du premier auteur, puis du second pour les références avec deux auteurs, puis par année croissante si la référence compte plus de deux auteurs.

1.5.3 Normes bibliographiques

Un style de citation unique et homogène devra être utilisé dans tout l'ouvrage. Le choix de ce style est laissé aux autrices et auteurs suivant les usages dans la discipline dont relève l'ouvrage.

Pour les ouvrages des domaines de la Santé, il sera possible de recourir aux normes :

- Vancouver de l'Imperial College London
- Harvard
- American Medical Association Manual of Style

Pour les ouvrages en Sciences Humaines et Sociales, les autrices et auteurs pourront notamment se conformer aux normes :

- American Psychological Association
- Modern Language Association

En Sciences, les normes habituellement usitées dans chaque discipline seront à privilégier :

- pour les mathématiques, on pourra retenir par exemple les consignes de l'American Mathematical Association
- en sciences physiques, celles de l'American Physical Society
- en chimie, celles de l'American Chemical Society
- en sciences de la Terre, celles de la Geological Society of America
- ...

Quel que soit le style retenu, le DOI, Digital Object Identifier, doit dès lors qu'il est disponible être systématiquement ajouté à la fin de chaque référence, sous la forme : https://doi.org/...

1.6 ILLUSTRATIONS (FIGURES ET TABLES)

Les illustrations (figures et tables) devront être toutes numérotées en chiffres arabes (figure 1, 2, 3...; table 1, 2, 3...éventuellement 1a, 1b...). Chaque figure ou table sera appelée depuis le texte : « Sur la figure n sont représentées les variations de longueur d'onde... ».

Le lettrage (symboles, chiffres) devra être uniforme pour toutes les figures et d'une taille suffisante pour permettre une bonne lisibilité.



Figure 1 – Légende et description de l'image. Les titres et les explications détaillées doivent figurer dans les légendes et non sur les illustrations elles-mêmes. Lorsque des symboles, des flèches, des chiffres ou des lettres sont utilisés pour identifier des parties des illustrations, identifiez et expliquez clairement chacun d'entre eux dans la légende. Si l'image n'est pas originale à l'article, indiquer les crédits, licence de réutilisation ou réserves de droit; ne pas omettre d'obtenir les autorisations nécessaires le cas échéant. Crédit : Julia Fraud, CC BY-NC-SA.

Table 1 – Les tableaux sont accompagnés d'un titre bref et indicatif et de toute note explicative nécessaire pour les rendre lisibles sans référence au texte.

cellule	cellule	cellule	cellule	cellule	cellule	
					cellule	cellule
cellule						
	cellule	cellule	cellule	cellule	cellule	cellule

Aucune reproduction de figure ou de table déjà publiée et soumise au droit d'auteur (copyright) ne peut être acceptée sans autorisation écrite de l'ayant droit de l'œuvre originale (généralement l'éditeur). Pour cette raison, en cas de réemploi d'images ou tables, il est vivement recommandé de porter son choix sur des contenus parus sous licence Creative Commons (ou sous Licence Ouverte), ou libres de droit.

Chaque figure et table sera accompagnée d'une légende explicative, qui mentionnera les crédits éventuels.

Les figures seront fournies sous forme de fichier séparé (tif, jpeg, eps), en haute résolution (300 dpi sur la dimension finale).

Ouvrages des domaines de la Santé : les photographies de patients doivent être accompagnées d'une décharge signée par les patients ou leur représentant légal. Le service de production éditoriale peut toutefois procéder à une anonymisation supplémentaire des photographies.

1.7 RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ (ouvrages des domaines de la Santé)

Comme indiqué dans les Règles pour la soumission d'articles aux revues biomédicales, proposées par le Comité international des rédacteurs de revues médicales (https://www.icmje.org/icmje-recommendations.pdf), le droit des patients au respect de la vie privée interdit de publier un manuscrit sans leur consentement éclairé. Aucune information ne doit permettre d'identifier les patients, ni dans le texte ou les photos, ni de manière indirecte (description de cas individuels, photos, radiographies, profils génétiques...).

Dans le cas d'articles relatant des recherches sur des sujets humains, les autrices et auteurs doivent préciser la conformité de leur protocole avec les règles éthiques mises en place par le Comité d'éthique responsable (en France, le Comité Consultatif National d'Éthique, CCNE) et par la Déclaration d'Helsinki de l'Association mondiale des médecins (AMM) révisée en 2013. Sauf consentement écrit du patient, les données d'identification doivent être supprimées avant la soumission du manuscrit (y compris les illustrations et les vidéos). Cette exigence s'applique également lorsqu'un article concerne des personnes décédées.

Si le consentement d'un patient est demandé, les autrices et auteurs des articles concernés doivent attester que le formulaire correspondant a été signé par le patient ou un mandataire.

OPUS ne collecte pas les formulaires signés par les patients : les autrices et auteurs doivent attester que l'original du formulaire signé est détenu par leur institution de rattachement.

1.8 LIENS D'INTÉRÊT (pour les domaines concernés)

OPUS se conforme aux pratiques internationales en matière de liens d'intérêts. Les autrices et auteurs doivent déclarer les intérêts professionnels ou personnels potentiellement en jeu qui pourraient interférer avec une présentation objective de leur travail.

Pour les ouvrages des domaines de la Santé, le formulaire de déclaration d'intérêts de l'ICMJE sera renseigné (https://www.icmje.org/disclosure-of-interest/).

Toutes les sources de financement doivent être déclarées. Tous les auteurs et autrices doivent donc déclarer tous les liens d'intérêt qui peuvent découler de leur travail en général en suivant les recommandations ci-dessous. Il est recommandé d'énumérer les intérêts financiers et non-financiers.

La déclaration d'intérêt qui figurera dans le chapitre / dans l'ouvrage doit être formulée comme suit :

- S'il n'y a pas de liens d'intérêts avec les autrices et auteurs du manuscrit soumis, la déclaration suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit :
 Le(s) auteur(s)/autrice(s) déclare(nt) qu'il(s)/elle(s) n'a(ont) aucun lien d'intérêt.
- Si un ou plusieurs des autrices ou auteurs du manuscrit a (ont) une relation d'intérêt, la liste complète de ces autrices et auteurs doit être mentionnée à la fin du manuscrit. Les initiales du ou des autrices ou auteurs concerné(e)s, ainsi que le nom de l'entreprise associée doivent être ajoutés à la liste exhaustive des liens d'intérêts potentiels à déclarer.

1.9 REMERCIEMENTS

Préciser les contributions qui nécessitent des remerciements mais ne justifient pas une place parmi les autrices et auteurs, les remerciements pour l'assistance technique, le soutien matériel ou financier. Lorsque des personnes sont mentionnées dans les remerciements, l'autrice ou auteur correspondant doit leur avoir demandé l'autorisation de figurer dans le texte.

2 MANUSCRITS SAISIS SOUS WORD / LIBRE OFFICE

Le texte sera saisi simplement sans feuille de style associée, en 12 points et avec des fontes classiques.

Il sera transmis pour édition, en version finale acceptée pour publication, sans suivi des modifications ni commentaires.

Veuillez fournir un fichier texte par chapitre.

3 MANUSCRITS CODÉS EN LATEX

Les auteurs et autrices travaillant en LaTeX utiliseront une classe LaTeX standard, par exemple \documentclass{book}.

Chaque chapitre sera contenu dans un fichier LaTeX séparé.

Tous les éléments nécessaires à la compilation devront être fournis, notamment la classe utilisée. La compilation sur cette base devra être exempte d'erreurs.

Les auteurs et autrices utiliseront au mieux les références croisées, aussi bien pour l'appel des tables et figures (\ref{fig1}) que pour les appels de références (\cite{ref1,ref2)}).

Les appels d'équations dans le texte se feront à l'aide de la commande \eqref{}. Les hyperliens seront insérés à l'aide de la commande \href{}{}.

Les tableaux seront codés en LaTeX.

Le code informatique sera mis en évidence à l'aide de l'environnement verbatim. L'environnement ({quote} pourra être utilisé pour matérialiser les citations sous forme de paragraphe.

La définition de commandes personnelles (\newcommand) est interdite.

Bibliographie : fournissez si possible, le fichier correspondant au format .bib.

4 DONNÉES DE RECHERCHE

OPUS s'engage à partager les données et à les rendre reproductibles. Les données doivent être conformes aux principes FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, and Reusable*) afin que chacun puisse y accéder, les trouver et les réutiliser.

Les manuscrits dont les résultats s'appuient sur des données de recherche doivent inclure un paragraphe explicitant les modalités d'accès à ces dernières (*Data Availability Statement*). Les jeux de données associés seront versés par les autrices et auteurs sur une plateforme dédiée afin de garantir leur diffusion et leur partage, et le lien pour y accéder sera indiqué dans le manuscrit. https://recherche.data.gouv.fr/, https://datadryad.org/stash, ou https://zenodo.org sont des options recommandées.

Les données ne devront toutefois pas être mises à la disposition du public si des raisons juridiques ou éthiques y font obstacle, en particulier si la confidentialité des informations relatives aux patients et le respect de la vie privée des participants sont engagés, par exemple si l'anonymat ne peut être garanti. Les autrices et auteurs doivent s'assurer que les données partagées sont conformes au consentement fourni par les participants.

5 CORRECTION DES ÉPREUVES

Les auteurs et autrices de correspondance recevront un e-mail contenant les instructions nécessaires ainsi que les éventuelles questions des éditeurs de production, et seront invités à retourner leurs corrections et commentaires. Veuillez utiliser cette épreuve uniquement pour vérifier la composition, l'édition, l'exhaustivité et l'exactitude du texte, des tableaux et des figures. Aucune modification importante du manuscrit tel qu'il a été accepté pour la publication ne sera acceptée à ce stade. Veuillez noter que le placement des images et des tableaux peut être modifié par le service de production au stade de la mise en pages de l'article.

6 ACCORD DE LICENCE

Tous les ouvrages sont en accès libre et distribués selon les termes de la licence Creative Commons Attribution, qui permet l'utilisation, la distribution et la reproduction dans d'autres forums, à condition que les auteurs et autrices originaux et la source soient cités. Lors de l'acceptation de leur manuscrit, les auteurs et autrices seront invités à signer individuellement un formulaire par lequel ils donneront leur accord pour partager leur travail sous la licence Creative Commons CC BY 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

Pour toute question: opus.dbm@u-paris.fr